



Le Comité de la fête de Noël des enfants du Barreau de l'Outaouais est heureux de vous inviter à prendre part à une activité familiale pour célébrer la période des Fêtes.

Afin d'assurer le respect des normes gouvernementales et de préserver votre santé ainsi que celle de votre famille, le Comité vous convie cette année à la **création d'une maison en pain d'épices!**

Un Gala des enfants aura lieu virtuellement le samedi **19 décembre 2020**, à compter de 10h30 afin de présenter les créations de vos enfants. Les familles qui le souhaitent pourront envoyer un court vidéo (30-60 secondes) de présentation avant le 15 décembre à 16h pour que celui-ci soit présenté en leur présence durant l'événement.

Nous demanderons également à chaque équipe de nous fournir (avant ou après le Gala) une photographie de leur création, laquelle sera reproduite sur un certificat électronique de participation qu'elles pourront imprimer et afficher bien en vue durant le temps des Fêtes. Les photographies pourraient également être affichées sur le site web et/ou la page Facebook du Barreau de l'Outaouais, avec le nom de l'équipe.

Coût

Gratuit!

Nous vous demandons de nous faire parvenir votre inscription avant le 1^{er} décembre afin que nous puissions vous livrer un ensemble pour la préparation de la maison de pain d'épices (un ensemble par membre du Barreau)*.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec M^e Camille Tremblay-Létourneau au (819) 246-1464 poste 3 ou camilletl.avocate@gmail.com.

Les membres du *Comité de la fête des enfants*, Nancy, Jean-Philippe, Ann-Laure et Camille, ont très hâte de voir vos créations et de célébrer le temps des fêtes avec vous et vos enfants!

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du membre :	
Nom de l'équipe :	
Téléphone (travail) :	Téléphone (personnel) :
Adresse courriel :	
Adresse (pour la livraison des maisons de pain d'épices**):	

Prénom et nom des enfants	Âge

Modalités

Les inscriptions sont acceptées par télécopieur au (819) 525-3202 ou par courriel (nancynyota@nyotaavocate.com). Votre inscription doit être reçue **au plus tard, le 1^{er} décembre 2020**.

L'inscription vaut consentement à la diffusion sur le site web et/ou la page Facebook du Barreau de l'Outaouais des photographies des créations de vos enfants qui seront transmises au Comité, avec le nom de votre équipe.

* Tant qu'il y en aura. La livraison de l'ensemble pour la préparation de maisons de pain d'épices est restreinte aux territoires des secteurs Aylmer, Hull et Gatineau de la Ville de Gatineau et s'effectuera au moment choisi par le Comité. Les membres ne pouvant fournir une adresse de livraison valide dans cette zone pourront communiquer avec le Comité pour planifier la collecte dans cette zone.

** L'adresse doit être celle d'un lieu où la livraison est possible à toutes heures et où les membres du Comité peuvent simplement laisser l'ensemble devant la porte.